



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CAP-CHAT**

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat, tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, à 20h00, le 1^{er} mai 2017.

ÉTAIENT PRÉSENTS : **Judes Landry, maire**
Pierre-Yves Lévesque, conseiller du district no. 1
Régis Soucy, conseiller du district no. 2
Simon Landry, conseiller du district no. 3
Richard Émond, conseiller du district no. 4
Sébastien Landry, conseiller du district no. 5
Louis-Seize Sergerie, conseiller du district no. 6

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Keven Gauthier, directeur général et greffier
Marielle Émond, trésorière

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire, Judes Landry, la séance est ouverte à 20h00.

RÉS.01.05.17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et résolu à l'unanimité que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est approuvé en y ajoutant les points suivants :

- 16. a) Autoriser vente d'une parcelle de terrain / M. Jean Brind'Amour – 12 000.\$.
- 16. b) Accepter soumission pour l'achat d'une benne en acier / Les Produits Métalliques A.T. Inc. – 31 790.\$ + tx – Budget rég.
- 16. c) Autoriser paiement de facture pour la location d'un chapiteau / Les Chapiteaux Roy Inc. – 3 650.\$ + tx – Budget rég.
- 16. d) Mandater trésorière à titre de responsable des services électroniques de la Ville de Cap-Chat.
- 16. e) Mandater MRC de la Matanie pour élaboration d'un rapport de recommandations techniques sur le système d'alimentation en eau potable (puits #1 et poste du surpresseur Côte-des-Neiges) – Budget rég.
- 16. f) Autoriser l'achat de tuyaux R210 / Soleno Inc. – 5 782.09\$ + tx – Budget rég.

ADOPTÉE

RÉS.02.05.17

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 3 ET 11 AVRIL 2017

Il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et unanimement résolu que le **PROCÈS-VERBAL** de la **SÉANCE ORDINAIRE** du 3 avril 2017 ainsi que le **PROCÈS-VERBAL** de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du 11 avril 2017 soient et sont approuvés tels que présentés.

ADOPTÉE



CORRESPONDANCE

M. Keven Gauthier, directeur général et greffier, procède à la lecture de la correspondance reçue au cours du mois d'avril.

RÉS.03.05.17

APPROBATION DES COMPTES MENSUELS RÉGULIERS VILLE ET ARÉNA

Il est proposé par **PIERRE-YVES LÉVESQUE** et résolu unanimement que les **comptes de la Ville de Cap-Chat** couvrant les chèques **#6881 à #6905** ainsi que **#29891 à #29930**, pour un montant total de **280 517.43\$**, soient et sont approuvés.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT ET DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2017

L'État des activités financières de fonctionnement et l'État de la situation financière au 31 mars 2017 ont préalablement été déposés à chacun des membres du Conseil municipal.

RÉS.04.05.17

APPROUVER CÉDULE DE VACANCES 2017 / PERSONNEL CADRE ET EMPLOYÉS SYNDIQUÉS

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **APPROUVE** la **CÉDULE DE VACANCES 2017** du **personnel cadre** ainsi que celle des **employés syndiqués**, et ce, telles que présentées.

ADOPTÉE

RÉS.05.05.17

AUTORISER DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE & SIGNATURES – PROGRAMME SEMO

Il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** la **présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme SEMO** (services externes de main d'œuvre).

Il est, de plus, résolu que le maire et le directeur général-greffier soient et sont autorisés à signer tous les documents relatifs audit programme et que la trésorière soit et est mandatée à effectuer la demande de réclamation de ladite aide financière.

ADOPTÉE

RÉS.06.05.17

AUTORISER PAIEMENT DES VERSEMENTS DE 2017 POUR DAMEUSE À PISTE / CENTRE DE PLEIN AIR DE CAP-CHAT INC. – BUDGET RÉG.

CONSIDÉRANT l'entente intervenue en décembre 2014 entre la municipalité et le Centre de Plein Air de Cap-Chat concernant l'achat d'une dameuse à piste;

CONSIDÉRANT QUE ladite entente stipule que la **Ville de Cap-Chat s'engage à rembourser le prêt consenti au Centre de Plein Air de Cap-Chat pour l'achat de la dameuse à piste;**



CONSIDÉRANT QUE les deux versements annuels pour ledit prêt s'effectuent le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de chaque année, et ce, pour la durée de la créance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **SIMON LANDRY** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le paiement des deux versements annuels pour l'année 2017, au Centre de Plein Air de Cap-Chat, selon les modalités suivantes :

- Le 1^{er} juin 2017 : 13 523.31\$
- Le 1^{er} décembre 2017 : 13 523.31\$

Il est, de plus, résolu que cette dépense soit appropriée au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.07.05.17

DÉCRÉTER LA « SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ » DU 4 AU 10 JUIN 2017

Il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **DÉCRÈTE** la période du 4 au 10 juin 2017 « **Semaine de la municipalité** », visant à mettre de l'avant les actions et les valeurs qui caractérisent notre communauté.

ADOPTÉE

RÉS.08.05.17

DÉCRÉTER LE MOIS DE MAI « MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS »

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **DÉCRÈTE** la période du 1^{er} au 31 mai 2017, « **Mois de l'Arbre et des Forêts** », tel que recommandé par le ministère de la Forêt, de la Faune et des parcs (MFFP).

ADOPTÉE

RÉS.09.05.17

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE – ENTENTE DU SERVICE INCENDIE / VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS – 8 115.38\$ - BUDGET RÉG.

Il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le paiement de la facture (#138 du 21-04-2017) de la **Ville de Sainte-Anne-des-Monts**, au montant de **8 115.38\$**, relative à l'entente du service incendie conclue avec la Ville de Cap-Chat; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.10.05.17

ACCEPTATION ET FINANCEMENT DU PROJET FAIR 2017 / PART. FIN. VILLE – 2 222.\$ / SURPLUS ACC.

Il est proposé par **SIMON LANDRY** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **PRÉSENTE** un projet dans le cadre du Programme « **Fonds d'aide aux initiatives régionales Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine** », pour un montant de l'ordre de **25 222.\$** dont la participation financière municipale de **2 222.\$** est prélevée au surplus accumulé.

Il est, de plus, résolu que le **maire et le directeur général-greffier** soient et sont autorisés à signer tous les documents relatifs au **Projet FAIR 2017**;

La **trésorière** est autorisée à préparer et à signer les demandes de réclamation relatives audit **Projet FAIR 2017**.

ADOPTÉE

**RÉS.11.05.17****NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT / COMITÉ DE SUIVI DE LA DÉMARCHE MADA**

Il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et résolu à l'unanimité que **M. LOUIS-SEIZE SERGERIE**, conseiller du district no.6, **soit et est nommé représentant pour siéger au « Comité de suivi de la démarche MADA »** de la MRC de La Haute-Gaspésie.

ADOPTÉE**RÉS.12.05.17****DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - M. STÉPHANE DARAÎCHE**

CONSIDÉRANT QUE M. Daraïche a présenté une demande de dérogation mineure visant l'immeuble sis au 20 rue Notre-Dame Est à Cap-Chat (lots P 65 5-2, P 65 5-7, du Rang Un, Canton Cap-Chat - zone M.23);

CONSIDÉRANT QUE ladite demande de dérogation mineure a été déposée aux membres du Comité consultatif d'urbanisme le 31 mars dernier et que ces derniers ne recommandent pas l'acceptation de celle-ci;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble visé est situé sur un terrain d'angle de deux rues et dans le périmètre d'urbanisation de la Ville de Cap-Chat;

CONSIDÉRANT QUE la nature de la demande affecte d'une façon importante plusieurs dispositions de la réglementation municipale;

POUR CES MOTIFS, les membres du Conseil municipal **REFUSENT À L'UNANIMITÉ** la présente demande de dérogation mineure.

ADOPTÉE**RÉS.13.05.17****ACCEPTER OFFRE DE SERVICES POUR VÉRIFICATION DES DÉBITMÈTRES-COMPTEURS / ENDRESS + HAUSER – 2 630.\$ + TX – BUDGET RÉG.**

Il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **ACCEPTÉ** l'offre de services présentée par la firme **Endress + Hauser**, au montant de **2 630.\$ + taxes**, concernant la vérification annuelle des débitmètres-compteurs dans le cadre du Programme du MAMOT/MDDELCC; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉE**RÉS.14.05.17****AUTORISER VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN / M. JEAN BRIND'AMOUR – 12 000.\$**

Il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** la **vente d'une parcelle de terrain** (Ptie lot 87, du rang 1, canton Cap-Chat), à **M. Jean Brind'Amour**, pour un montant de l'ordre de **douze mille dollars (12 000.\$)**.

Il est, de plus, résolu que la **description technique confectionnée** par l'arpenteur-géomètre, **Christian L'Italien**, et datée du 26 avril 2017 – Minute : 2711, **décrit et illustre précisément la parcelle de terrain à être vendue**.

ADOPTÉE

**RÉS.15.05.17****ACCEPTER SOUMISSION POUR L'ACHAT D'UNE BENNE EN ACIER / LES PRODUITS MÉTALLIQUES A.T. INC. – 31 790.\$ + TX – BUDGET RÉG.**

À la suite d'une demande de soumission par voie d'invitation écrite, il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **RETIENNE la plus basse soumission reçue**, soit celle de « **Les Produits Métalliques A.T. Inc.** », pour l'achat d'une benne en acier (4 saisons), au coût de **31 790.\$ + taxes**; cette dépense étant appropriée au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.16.05.17**AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE POUR LA LOCATION D'UN CHAPITEAU / LES CHAPITEAUX ROY INC. – 3 650.\$ + TX – BUDGET RÉG.**

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE le paiement de la facture datée du 12 avril 2017**, de « **Les Chapiteaux Roy Inc.** », au montant de **3650.\$ + taxes**, pour la location d'un chapiteau servant aux activités de la Fête Nationale; cette somme étant appropriée au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.17.05.17**MANDATER TRÉSORIÈRE À TITRE DE RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES DE LA VILLE DE CAP-CHAT**

Il est proposé par **SIMON LANDRY** et unanimement résolu que **Mme Marielle Émond**, trésorière, **soit et est mandatée à titre de responsable des services électroniques de la Ville de Cap-Chat**.

Il est aussi résolu qu'elle soit autorisée à :

- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de l'entreprise à ClicSÉCUR – Entreprise et à Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

De plus, la Ville de Cap-Chat **ACCEPTTE** que le **ministre du Revenu** communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec.

En conséquence, les administrateurs de la Ville de Cap-Chat apposent leur signature relativement à la résolution mentionnée ci-dessus.

ADOPTÉE



RÉS.18.05.17

MANDATER MRC DE LA MATANIE POUR ÉLABORATION D'UN RAPPORT DE RECOMMANDATIONS TECHNIQUES SUR LE SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (PUITS #1 ET POSTE DU SURPRESSEUR CÔTE-DES-NEIGES) - BUDGET RÉG.

Il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **MANDATE** la **MRC de la Matanie** pour l'élaboration d'un rapport de recommandations techniques sur le système d'alimentation en eau potable (puits #1 et poste du surpresseur Côte-des-Neiges); le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.19.05.17

AUTORISER L'ACHAT DE TUYAUX R210 / SOLENO INC. – 5 782.09\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **PIERRE-YVES LÉVESQUE** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** l'achat de **20 tuyaux de 6 mètres, 450 mm de diamètre, de type R210**, de « **Soleno Inc.** », au coût de **5 782.09\$ + taxes**; cette dépense étant appropriée au **budget régulier**.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Keven Gauthier informe l'assistance sur le développement du Projet d'assainissement des eaux.

Il est 20h45 et il est proposé par **RÉGIS SOUCY** que l'assemblée soit et est levée.

JUDES LANDRY
MAIRE

KEVEN GAUTHIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER